



CQPM • Peintre industriel



Produire - Réaliser

Traitement de surface - Protection

MISSION(S) VISÉE(S) PAR LA QUALIFICATION

Le peintre industriel est en charge de la préparation des surfaces sur lesquelles il doit intervenir, il s'occupe également de la préparation puis de l'application des couches de revêtement ou de protection (peinture, vernis, laque, poudre, antirouille, ...) sur des pièces et des produits industriels en respectant les impératifs de réalisation[1] (coûts, délais, qualité, sécurité...), de même, il doit être en capacité d'identifier les non-conformités en vue de réaliser des retouches afin de se conformer aux exigences du produit fini telles qu'exprimées dans les consignes de production.

L'application de ces revêtements par le peintre industriel contribue à protéger les différents types de supports des agressions auxquelles ils sont soumis, qu'elles soient d'origines physiques ou chimiques, et/ou à conférer à la pièce ou l'ensemble peint un meilleur aspect esthétique.

[1] La mise en œuvre de cette qualification peut nécessiter des habilitations spécifiques.

ACTIVITÉS

En fonction des différents contextes et/ou organisations des entreprises, les missions ou activités du titulaire portent sur :

■ **BDC 1 : La préparation des surfaces à peindre**

Cette activité consiste à effectuer différentes tâches de vérification et de préparation avant toute application de peinture, conformément aux documents techniques (gamme opératoire, fiches techniques des produits, fiche d'instruction, fiche suiveuse, dossier de production...)

À partir d'une fiche d'instructions ou d'un dossier de production fournis par son responsable et munis des EPI adaptés, le peintre aéronautique identifie et réunit le matériel et les outils adéquats à l'opération demandée (servante composée de ponceuse, pistolet, godet, ruban à mètre...). Il s'assure de la validité des produits mis à disposition et évalue les moyens de manutention/accès en fonction des surfaces à peindre.

■ **BDC 2 : La réalisation des opérations de peinture**

Cette activité consiste à doser les différents composants puis les mélanger afin d'obtenir une matière conforme aux instructions. Cette matière ainsi obtenue doit être appliquée en tenant compte des conditions d'application, des critères et des exigences techniques de recouvrement selon les termes de la documentation technique et des procédures. Sont également réalisés des contrôles qualité en lien avec les instructions définies par l'entreprise.

L'activité comprend également la retouche de peinture, il s'agit de réaliser une reprise sur une zone définie, en l'occurrence, appliquer de nouvelles couches de peinture locales afin de se conformer aux exigences qualité du produit fini.

COMPÉTENCES

- Identifier les éléments préparatoires nécessaires et organiser son activité
- Préparer la surface à peindre
- Préparer la peinture
- Appliquer la peinture
- Contrôler la qualité de la peinture
- Effectuer des retouches de peinture

LES MÉTIERS LIÉS

- Peintre industriel



> Les interlocuteurs

- L'UIMM territoriale la plus proche
- Représentant des salariés
- Directement en entreprise
- Conseiller d'orientation
- Conseiller en évolution professionnelle : Pôle emploi, APEC...

> Identification

Catégorie : A

Niveau : 3

N° Cert. : 1995 0128

État : Active

RNCP : RNCP37136

> Dispositif d'accès

Qui peut accéder à la certification ?

- Jeunes et adultes
- Salarié(e)s
- Intérimaires
- Demandeurs d'emploi

Comment accéder à la certification ?

Par la formation

- Contrat de professionnalisation
- Plan de développement des compétences
- POE (Individuelle/collective)

Par la Validation des Acquis de l'Expérience

- VAE